



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-JOACHIM

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Joachim, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Joachim, le 3 août 2020 à 20h.

Veillez prendre note que la tenue des prochaines séances du conseil permettra la présence du public. Il sera donc exigé de tous les citoyens qui se présenteront à l'édifice municipal de porter un couvre-visage et de respecter la distanciation de 2 mètres.

1. **OUVERTURE**
2. **ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adopter l'ordre du jour.
3. **PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020.
4. **TRÉSORERIE**
 - 4.1 Approuver la liste des comptes à payer.
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 5.1 Mandater la directrice générale et secrétaire trésorière à être gestionnaire du compte de carte de crédit Desjardins et l'autoriser à faire la demande d'une nouvelle carte de crédit.
 - 5.2 La Grande Ferme : Demande d'ajout comme assuré additionnel avec notre assureur MMQ
 - 5.3 Autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer et déposer la demande de subvention – Fonds régions et ruralité – volet projet local (FRR).
 - 5.4 État de la situation des négociations pour le regroupement entre la Municipalité de Saint-Joachim et la Ville de Beaupré.
 - 5.5 Autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'entente relative à la gestion en commun de l'Aréna de la Côte-de-Beaupré 1^{er} janvier 2021 – 31 décembre 2030.
6. **RESSOURCES HUMAINES - (AUCUN POINT)**
7. **TRAVAUX PUBLIC – (AUCUN POINT)**
8. **URBANISME**
 - 8.1 Demandes d'approbation PIIA.
 - 8.2 Demande de la Municipalité de St-Ferréol-les-Neiges pour une aide au service d'urbanisme.
9. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1 Entériner le protocole d'entente de services professionnels de Marie-Hélène Boutet, instructrice de Yoga.



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-JOACHIM

- 9.2. Confirmer à la Ville de Beaupré l'intention du conseil municipal de Saint-Joachim de poursuivre le processus dans le dossier du Centre aquatique intermunicipal relativement à la clause 12 de l'entente.
- 9.3. Projet à la bibliothèque de Ville de Beaupré - Demande d'appui pour une demande financière

10. AFFAIRES NOUVELLES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE